



N° 122 JUILLET 2013

ETAT CIVIL

Naissance :

- Le 07 avril : Enzo COURTOIS du Bourg

Inhumations :

- Le 03 avril : Mme COQUELET Veuve FEUILLADE Lucienne des Combes
- Le 26 avril : Mme HUILIO Veuve KRAIF Roberte de La Bussière

CONSEIL MUNICIPAL (Principales décisions)

SEANCE DU 05 AVRIL

Demandes de subvention :

Le conseil municipal étudie les demandes de subvention qui lui ont été soumises et fixe leur montant notamment pour les associations locales qui ont transmis leur fiche de renseignements (maintien des subventions 2012).

Vote des taux d'imposition :

Le conseil municipal décide le maintien des taux d'imposition pour l'année 2013: Taxe d'habitation = 8.18, foncier bâti = 13.23, foncier non bâti = 63.90.

Vote du budget primitif 2012 :

Le budget s'équilibre à 909 696.41 € en section de fonctionnement et 82 074.03 € en section d'investissement. Ces sommes incluent les reports des exercices antérieurs, les écritures internes et les dépenses et recettes de l'exercice.

En fonctionnement :

Les dépenses principales concernent :

- Les frais de personnel : 332 750.00 € (salaires et cotisations sociales)
- Les travaux de voirie : 270 000.00 € (une partie de la somme est réservée à la réparation de la passerelle de Puy Guillon)
- Les charges à caractère général : 162 730.00 €
- Les autres charges de gestion courante : 74 574.74 €

Les principales recettes sont :

- L'ensemble des dotations de l'Etat : 244 500.00 € (y compris les compensations liées aux exonérations de taxe d'habitation et de taxes foncières)
- Le produit des impôts directs (taxe d'habitation et taxes foncières) : 168 324.00 €
- La taxe sur les pylônes : 88 088.00 €
- Les produits des services et du domaine communal : 73 180.00 €

En investissement :

Les principales dépenses inscrites sont :

- Réalisation d'une étude énergétique sur les bâtiments communaux : 5 000.00 €
- Achat d'un défibrillateur : 2 607.28 €
- Peintures mairie école : 4 383.75 €
- Changement des fenêtres des logements aux écoles: 7 904.00 € HT
- Achat d'un rouleau palpeur : 1772.29 €

Les principales recettes inscrites sont :

- FCTVA : 4 171.79 €
- Subventions DETR : 12 493.86 €
- L'autofinancement : dotation aux amortissements (20 218.34 €), virement de la section de fonctionnement (30 000.00 €), l'excédent reporté (12 029.98€)

Communauté de Communes du Pays Dunois :

- Application de la loi Richard : nombre de sièges de la nouvelle assemblée délibérante de la Communauté de Communes suite au renouvellement des conseillers municipaux. Le conseil municipal adopte la proposition qui permet d'avoir deux sièges pour la plupart des communes (sauf Dun 4 sièges et 1 siège pour les communes de Nouzerolles et la Chapelle Baloue)
- Instauration de la taxe de séjour sur le territoire communautaire à compter du 1^{er} juillet 2013. Cette taxe sera collectée par les loueurs.
- **Questions diverses :**
- Le conseil municipal émet un avis très défavorable à l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de LGV Limoges Poitiers proposé par Réseau Ferré de France.

SEANCE DU 31 MAI

Demandes de subvention :

Le conseil municipal accorde une subvention de 300 Euros à l'Association Creusekistan dont le départ du rallye aura lieu à Fresselines (la Communauté de Communes accordant la même somme).

Personnel communal :

- Suite à la proposition de la commission administrative paritaire pour l'avancement de grade, il sera créé un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} octobre 2013
- Le maire informe le conseil Municipal que Melle Dardaillon-Billonnet Sandrine sera absente du 6 juin 2013 au 5 août 2013, le conseil municipal décide que Mme Barbaud Nelly assurera le remplacement par augmentation de son temps de travail.

Régie camping :

La taxe de séjour s'appliquera à partir du 1^{er} juillet pour tout contrat signé après le 15 avril 2013.

Le conseil municipal modifie l'arrêté de régie du camping afin de pouvoir encaisser et reverser cette taxe de séjour.

Le conseil municipal décide faire la demande à ERDF afin d'obtenir une augmentation de la puissance au camping.

SAEP Fresselines Chambon sainte Croix : Rapport sur l'eau 2012

Celui-ci montre un état général du réseau d'eau en bon état de fonctionnement. L'enquête publique sur la protection des captages est terminée, les dossiers de demande de subvention pour la réalisation des travaux seront déposés courant septembre.

Questions diverses :

- La commune a obtenu l'accord de subvention DETR pour les travaux à la Chapelle des Forges et la Chapelle de Chambonnet (2 362 €). Le Siers agissant par délégation de compétences a obtenu des subventions pour la réfection de la route du Rivaud (4 500 €) et de la passerelle de Puy Guillon (60 000 € au titre de 2013).
- Rapport cantine : celui-ci fait apparaître un niveau de maîtrise sanitaire satisfaisant.
- Dossier risques majeurs sur la commune : le dossier communal sera établi dans les semaines qui viennent en tenant compte des informations communiquées par la Préfecture.
- Aménagement Espace Monet Rollinat : la Communauté de Communes a confié à des programmistes le projet d'aménagement qui a été présenté récemment au Conseil Communautaire. Ce dernier a accepté le principe de recrutement d'un cabinet d'architecture pour conduire au stade de l'APD tout en réduisant les prestations proposées notamment au niveau de la scénographie. Le Conseil Municipal rappelle que le transfert du bâtiment et de sa gestion a été réalisé dans l'objectif d'un aménagement en complémentarité avec Crozant. Il ne comprendrait donc pas que le projet soit abandonné.

POINT SUR LES TRAVAUX

Voirie :

- Réalisés : - Aménagement fossé chemin de l'Age
 - Aménagement terrain de pétanque (avec Comité des Fêtes)
- Projet : - Goudronnage : route du Rivaud, route de l'Age Moreau, point à temps, divers raccords
 - Creusage de fossés (avant goudronnage)
 - Réfection de la passerelle de Puy Guillon (subventions demandées auprès de divers organismes)

Bâtiments :

- Réalisés (depuis janvier) : fin de l'aménagement de l'abri à matériel
- Projet : - Peinture : mairie et école (une salle) Entreprise Couleur Déco : 4 383 TTC
 - Remplacement des fenêtres des logements de l'école Entreprise Naudon-Mathé : 7 904 € H.T
 - Electricité : installation Chapelle des Forges : Ent Bonesme : 1 382 € TTC
 - pose du défibrillateur : Ent Bonesme : 452 € TTC
 - Zinguerie : groupe scolaire : Ent Frappat : 1 949 € TTC
 - restaurant : Ent Frappat : 3 744 € TTC
- Lavage des vitres : école – cantine – mairie : Ent Fasciaux : 287 € TTC

Réseaux :

- Projet : accord donné au SDEC (Syndicat des Energies de la Creuse) pour le remplacement des lanternes autour de la place de l'église et la pose de lampadaires Chemin Des Frères Goncourt (travaux subventionnés par l'Etat).

INFORMATIONS DIVERSES

Des chutes d'arbres ont endommagé le réseau électrique moyenne tension au Puy Rageau et conduit à l'interdiction de passage sur le CD 44 pendant une semaine, d'autres arbres menaçant de tomber ce qui constituait un risque réel pour les automobilistes et les transports scolaires. Jean-Louis et Valérie Gauthier, propriétaires des arbres concernés regrettent d'avoir ainsi perturbé les déplacements de nombreuses personnes. Nous les remercions toutefois d'avoir agi avec diligence en faisant abattre leurs arbres permettant ainsi de sécuriser la route et le réseau électrique.

Déchèterie de DUN :

A compter du 01 avril 2013, la déchèterie de DUN est ouverte du mardi au samedi de 9 h à 12 h.

Maison de santé :

La maison de santé de Dun Le Palestel est ouverte depuis avril avec plusieurs professionnels installés, parmi eux **Vincent Czapnik**, ostéopathe. Vincent a des attaches sur la commune de Fresselines où ses parents sont propriétaires.

Rappel : A l'attention des agriculteurs

Nous demandons **instamment** aux agriculteurs qui tendent des ficelles en bord de route ou au travers de chemin quand ils déplacent leurs bêtes de **les enlever immédiatement après le passage des animaux**. Prenez conscience des risques auxquels vous vous exposez si une personne à vélo ou à moto ne les voit pas

Fleurissement : Concours 2013

Nous avons décidé de reconduire le concours communal 2013 sur l'ensemble des villages de la commune. **Inscrivez-vous en mairie avant fin juillet et nous passerons vous voir dans le courant du mois d'août**. Les prix seront remis à l'occasion du pot de fin d'année.

LES EXPOSITIONS DE L'ETE

Espace Monet Rollinat : du 8 juin au 29 septembre

Exposition de peinture : invitée d'honneur Annick Redor

Les peintres de la Vallée de la Creuse (thème libre)

Salle des mariages : du 27 juillet au 15 août (les après midi)

- Art et artisanat

Aquarelles du terroir : Atelier de Jeannette et Pierre Buvat

- Ouvert tous les jours en juillet et août
- Hors saison sur rendez-vous au 05.55.89.94.79

Atelier de Confolent : Danièle Demachy Dantin

- Ouverture tous les jours de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Tel : 05.55.89.70.83 ou 06.70.97.14.65 Mail : demachydantin.daniele@orange.fr

Espace du Confluent :

- Du 14 juillet au 15 août : Mr Melchior, Mr Carzo et Mr Marquet

Galerie 2-3 : Michel Orlinsky

- Ouvert tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30
- Tel 05.55.89.68.01 ou 06.85.67.47.27

La Station : Atelier de BD de Michel Janvier (14 h 30 – 19 h) Tél : 06.21.37.82.05

Galerie d'art et d'artisanat d'art : L'œil et la main

- Ouvert tous les jours juillet et août de 15 h à 19 h
- Christine Guillebaud Tél : 06.81.87.07.36
Chambres d'hôtes

VIE DES ASSOCIATIONS

Manifestations à venir :

Dimanche 07 juillet : fête du cheval organisé par les Attelages de la Vallée de la Creuse

Dimanche 14 juillet : Randonnée, concours de pétanque, repas, animations, feu d'artifice, bal organisés par le Comité des Fêtes et d'Animations

Samedi 20 juillet : concours de pétanque en semi nocturne organisé par la section pétanque

Samedi 27 juillet : méchoui organisé par le Comité des Fêtes de La Bussière

Mercredi 07 août : concert à l'église dans la cadre des Schubertiades

Samedi 10 août : entrecôte FNACA à Nouzerolles

Samedi 17 et dimanche 18 août : fête patronale organisée par le Comité des Fêtes et d'Animations

Samedi 07 septembre : concours de pétanque à 14 h organisé par la section pétanque

Samedi 07 septembre : brocante solex musique à La Belardière organisée par du Pinard et des Arts

Dimanche 08 septembre : loto de Creuse In Vision

Samedi 21 septembre : après-midi Maurice Rollinat avec l'Association des Amis de Maurice Rollinat et le concours de Creuse In Vision

Dimanche 29 septembre : loto de l'UNRPA